



PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES

LES PROCÉDURES D'ENGAGEMENT



Procédures à suivre après avoir signé votre engagement

Vous avez choisi de participer au programme de travaux compensatoires afin de vous acquitter de votre amende.

Voici des points importants à lire et à respecter :

01. Lors de **la prise de rendez-vous**, vous devez avoir en votre possession :

Votre engagement avec les informations suivantes :

- Votre numéro de téléphone.
- Le numéro de la demande de service.
- La date de la signature de votre engagement.
- Le lieu où vous avez signé votre engagement.
- Le nombre d'heures à effectuer.

****Nous pouvons seulement parler avec la personne qui a signé l'engagement. Si vous déménagez ou changez de numéro de téléphone, c'est important de nous en informer dans les 10 jours ouvrables.***

02. Délai pour un rendez-vous :

Notre délai d'attente varie entre 4 et 8 semaines, selon l'achalandage.

Vous ne devez jamais commencer vos heures de travaux compensatoires avant l'entrevue et l'autorisation de votre agent(e) de placement.

Procédures à suivre après avoir signé votre engagement

03. Lors du rendez-vous :

- Avoir la copie de votre engagement.
- Durée de l'entrevue: 15-20 minutes.
- Vous ne commencerez pas vos travaux le jour même de votre rendez-vous.
- C'est l'agent(e) de placement qui choisit l'endroit où vous ferez vos travaux.

N.B. *Nous ne sommes pas tenus de vous passer l'entrevue si vous ne respectez pas la journée et l'heure précise de votre entrevue.*

Faire la différence entre travaux communautaires et compensatoires :

Travaux communautaires : *C'est une sentence ordonnée par un juge, celle-ci remplace l'incarcération.*

Travaux compensatoires : *Ce programme est une mesure volontaire offert aux citoyens adultes dans l'incapacité de s'acquitter d'une amende la possibilité d'exécuter des travaux au profit d'un organisme communautaire sans but lucratif.*

Pour prendre un rendez-vous

Contactez-nous :

Heures d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Par téléphone seulement : (450) 681-4994, poste 0 ou sans frais au 1-800-667-8532

Appels à frais virés acceptés.

